



Inclusion sans moyens : la révolte gronde au collège Louis Germain !

Les AESH du collège Louis Germain à Saint-Jean-de-Védas seront en grève toute la journée le lundi 13 octobre ! Après le collège des Escholiers de la Mosson le 2 et le collège Fontcarrade le 6 octobre, un troisième établissement se mobilise contre une politique d'inclusion scolaire menée sans moyens. **La communauté éducative, soudée, organise un rassemblement ce lundi 13 octobre à partir de 7h45.**

Les représentant·es FCPE de l'établissement ont rédigé un courrier adressé aux parents d'élèves, dénonçant la situation actuelle et invitant à rejoindre la mobilisation. **Parents et personnel éducatif sont excédés** de devoir se partager des miettes d'accompagnement, de devoir prendre des heures à un·e élève notifié·e pour en accompagner un·e autre. Depuis septembre 2025, 4 AESH du collège L. Germain sont redéployées sur le premier degré pour pallier les manques d'aides humaines, faisant ainsi perdre de nombreuses heures d'accompagnement aux élèves du collège : 90 heures au total ! Les collégien·nes censé·es bénéficier d'une aide mutualisée voient leur quota d'accompagnement passer de 6h à 3h d'aide humaine hebdomadaire.

Depuis la rentrée, SUD éducation 34 a mené une enquête pour mesurer l'état du désastre : dans certains PIAL, les élèves ayant une notification d'accompagnement mutualisé ne bénéficient **d'aucune heure d'accompagnement. Zéro.** Le Rectorat nous explique que l'enveloppe budgétaire pour le recrutement d'AESH est épuisée, et qu'elle ne sera pas abondée pour couvrir les besoins. Le constat est là : partout, il manque des AESH pour accompagner correctement les élèves ayant obtenu une notification de la MDA (Maison De l'Autonomie). **Le gouvernement n'attribuant pas les fonds indispensables** au bon déroulement de la scolarité des élèves, il crée lui-même la discrimination et **les conditions de l'échec de l'inclusion.** Les Rectorats gèrent la pénurie et se mettent dans l'illégalité en ne proposant pas un accompagnement à chaque élève notifié·e.

Nous incitons les parents d'élèves à se mobiliser et à s'organiser pour déposer **des recours en justice** afin de **faire respecter les droits de leurs enfants.** En tant que syndicat de professionnel·les de l'Éducation nationale, nous mobiliserons les personnels à vos côtés pour construire la lutte, et utiliserons tous les canaux à notre disposition, comme nous avons déjà commencé à le faire : enquête, pétition, audience, interpellation en instances, rassemblements, grève.

**Rendez-vous au collège Louis Germain de Saint-Jean-de-Védas
lundi 13 octobre à 7h45 !**